



Mésentente et influence beaux-parents

Par **Grenouillem**, le **28/12/2017** à **03:14**

Bonjour à tous ceux(celles) qui me liront,

Comment vous expliquer "au plus court et de la manière la plus objective possible" ma situation...

Déjà entre la mère de mon conjoint et moi, cela n'a pas fonctionné dès notre 1ère rencontre. Beaucoup de sous-entendus, de remarques à demi-mots et toujours en public pour me signifier son mécontentement, son insatisfaction j'imagine de ne pas être comme elle aurait voulu que je sois. Cela m'a beaucoup affectée pendant 3ans versus mon conjoint qui ne comprenait pas trop et avec le recul, surtout qui ne voulait pas comprendre car il n'a jamais eu à s'imposer auprès de sa mère (donc plus aisé de fermer les yeux). Ensuite elle a commencé à lui tenir des propos négatifs à mon encontre et à se plaindre de mes comportements lors de leur appels téléphoniques, échanges SMS,...

Je précise que je suis la seule fille/femme qu'il ait jamais présenté à ses parents et qu'il est le cadet (son aîné à l'inverse beaucoup plus affirmé).

Puis je suis tombée enceinte et vous vous en doutez, tout s'est aggravé depuis la naissance de notre fille.

Sa mère est en sur-demande et exerce une très forte influence sur son fils pour essayer d'obtenir le rôle de grand-mère qu'ELLE veut. Elle m'a plusieurs fois laissé entendre qu'elle devrait pouvoir faire ceci, faire cela,... Comme si son rôle était pré-défini et devait être selon son idéal, ses désirs.

Sans compter qu'elle rêvait d'avoir une fille au profit de deux garçons. Qu'elle espérait par ailleurs "trouver ne moi la fille qu'elle n'avait jamais eu" et que nous nous sommes rapprochés de mes parents avec qui nous nous entendons très bien. Elle crève de jalousie.

Elle se plaint sans cesse de ne pas assez voir sa petite-fille, qu'il est anormal de n'y passer qu'un weekend tous les 2mois (je précise que nous vivons à 500kms), que tout son entourage est d'accord avec elle, que mon conjoint n'a pas osé m'imposer d'y aller plus souvent et plus

longtemps, que je n'ai pas à m'opposer, etc. Elle fait énormément culpabiliser son fils et se victimise en mettant en avant ses problèmes de santé (j'ai des copies de SMS).
Le problème est que lui y répond dans le sens où il est très peiné et forcément aimerait contenter ses parents. Du coup, cette situation nous met en grande difficulté et sous pression. J'étouffe face à cette emprise et cela finit par nous empêcher d'être heureux et de vivre notre vie, d'abord de couple mais surtout de famille!

Et depuis juin, parce que pour la 3ème fois j'ai essayé de faire entendre raison à sa mère et lui dire de cesser de nous mettre autant de pression et qu'elle s'est sentie rejetée, ses parents ont décidé de ne plus me voir mais qu' "ils ne renonceraient pas à leur petite-fille".

Comprenez ce que vous voulez mais je trouve cette remarque lourde de sous-entendus...

Peu leur importe donc de nous séparer et mon conjoint me l'impose également contre mon gré quelque part : tous les 2 mois, il part avec notre fille y passer un weekend. Sauf que cela m'anéantit. Je suis très proche de notre fille (dont je me suis occupée à temps plein jusqu'à ses 2 ans) + je ne conçois pas de me séparer d'elle dans ces conditions + j'ai peur s'il lui arrivait quoi que ce soit + je réalise que je le vis comme une trahison. Sauf qu'il s'énerve lorsque j'essaie de lui dire que cela est beaucoup trop difficile pour moi et qu'après tout, ses parents n'ont pas assumé leur décision mais que je ne suis pas moi dans l'obligation de me séparer de ma fille. Il me menace alors de me quitter si je n'accepte pas, etc. Il est je pense tellement mal, acculé et lui-même pris au piège.

Exemple : sa mère lui a fait une crise en début de mois (conversation téléphonique écourtée suivie d'un SMS très égoïste et culpabilisant qui l'a énormément bouleversé) car elle espérait l'avoir à Noël avec notre fille (en me laissant seule donc). Finalement après maintes disputes, il y est parti mais seul. Certes je suis restée avec notre fille mais nous avons été sans lui pour Noël.

Bref je me sens démunie et à bout de nerfs face à cette situation. Sans parler de l'impact que tout cela a déjà ou finira par avoir, sur notre fille.

Je me demandais donc si l'un(e) d'entre vous serait en mesure de m'aider ou de me conseiller ?

Je me suis déjà rendue à une consultation juridique gratuite mais les informations sont restées floues. Suivi PMI, idem. Alors j'envisage de consulter un avocat mais cela coûte cher. Une thérapie de couple ? Mais je n'ose pas (plus) lui en parler.

Merci pour votre aide.

Par **citoyenalpha**, le **28/12/2017 à 04:58**

Bonjour

au final vous ne vous entendez pas avec votre belle famille et vous vivez mal la situation. De plus votre conjoint est ambivalent face à cette situation.

Prenez du recul!

Les grands parents souhaitent voir leur petite fille. Ils en ont le droit. Ce droit est limité bien entendu. 1 week end tous les 2 mois. Pourquoi pas.

Profitez en pour vous faire plaisir. Arrêtez de ruminer ! allez vous amuser. Planifiez votre

week end libre : "tu pourrais pas partir tel week end car c le week end où X donne un concert" ou " ok c ce week end que tu pars chez tes parents. Bon je vais voir avec X si on peut se rendre à ..." ou " ah ok bon j vais pouvoir inviter X Y pour la soirée" . Profitez !!! ciné shopping randonnée resto...

Vous avez peur qu'il arrive qq chose. Mais c'est tous les jours qu'il peut arriver qq chose.

Par contre mettez vous clairement d'accord avec votre mari. Voici ce que vous accepterez voici ce que vous refuserez. Une fois les choses clairement définit VIVEZ VOTRE VIE DE COUPLE et VOTRE VIE DE FAMILLE. Les règles sont fixées.

Ils ont décidé de ne plus vous voir. Encore heureux que vous limitiez les possibilités. Noël avec leur petite fille et votre conjoint mais sans vous... mais ils ont vu cela où!?? Vous avez eu parfaitement raison de refuser. Au final c'est votre mari qui a passé Noël sans sa fille et sa femme. La prochaine fois dites qu'ils n'ont qu'à venir s'ils souhaitent passer Noël avec leur petite fille.

N'attendez pas du droit qu'il résolve la situation. Il n'y aura jamais de bonne solution. Rappelez à votre mari que ce n'est pas vous qui avez choisi de ne plus voir ses parents mais bien eux et que forcément y a des conséquences.

En résumé prenez du recul - Le droit n'a pas la solution parfaite - soyez claire avec votre mari sur ce que vous acceptez et n'acceptez pas - invitez régulièrement votre belle famille aux évènements (Noël, anniversaire, nouvel an...) même si vous savez qu'ils refuseront vous démontrerez votre bonne foi - profitez d'être seule et arrêtez de culpabiliser!!! Appuyez vous sur votre entourage.

Restant à votre disposition

Par **Grenouillem**, le **28/12/2017 à 09:46**

Bonjour citoyenalpha,

Avant toute chose, merci beaucoup pour votre réponse!!

Je vous rejoins à 200% sauf que mon mari est tellement sous influence et influençable que justement, même en ayant fixant nos "règles", elles sont déjà non-appliquées et ce sur quoi nous nous étions mis d'accord ne suffit pas (ou plus).

Je pensais qu'en m'ayant évincée, ses parents (enfin sa mère surtout car je m'entendais très bien avec son père) auraient au moins la décence de nous laisser tranquilles. Mais non, elle ne cesse d'en demander plus, continue de rabâcher son insatisfaction et faire culpabiliser son fils. Elle lui demande d'y aller plus longtemps qu'un simple weekend tous les 2 mois (rendez-vous compte qu'elle compte le temps passé avec notre fille -- hors heures de sommeil!?!). Du coup, son attitude et ses demandes alimentent notre quotidien d'une pression constante et de disputes. C'est devenu chronique. Elle en remet une couche entre chaque séjour donc tous les mois. Ensuite il part le mois suivant mais dans quelles conditions. Impossible pour moi de prendre du recul et de profiter justement de ces weekends où je pourrais en profiter pour moi.

Par ailleurs, ses parents prennent des décisions concernant notre fille sans même lui/nous en parler. Par exemple : lors de leur décision, j'avais de suite précisé "ok pour tester et voir ce que cette organisation donne mais tu vas en train, hors de question de faire courir des risques à notre fille" et mon conjoint a abdiqué sans sourciller car il connaît mon appréhension. Il prenait donc un taxi pour ses trajets gare-domicile et cela me permettait quelque part d'être déjà plus sereine. J'étais rassurée sur ce point et comme vous le suggériez, j'essayais de prendre du recul, de voir mes amis, mes parents sont également d'un grand soutien (nous avons même été jusqu'à avoir x2 discussions sur la situation tellement mon mari et moi-même sommes démunis face à la situation). Sauf que ses parents ont acheté un siège auto sans même lui demander son avis/notre accord. Or soyons honnêtes, c'est le début d'un problème supplémentaire. Maintenant qu'ils ont un siège, ses parents voudront sûrement partir en sortie avec notre fille. Comme vous l'avez dit, bien sûr qu'un accident peut arriver n'importe où, n'importe quand mais on en revient à nos règles qui ne sont pas respectées puisque ses propres parents ont cette habitude d'imposer leurs désirs et leurs décisions. Et leur fils de ne jamais s'opposer, même si là il en aurait eu envie par respect pour moi, mais non. Et encore, je l'ai appris par hasard! Il était tellement dans l'embarras et mis devant le fait accompli qu'il allait me le cacher!! Donc là, cela ne va plus. S'il ne respecte pas nos règles, c'est le début de la fin.

Par conséquent, voilà où j'en suis : 1- je ne peux que constater que l'influence de sa mère nous impacte beaucoup trop et bouleverse en 1er lieu son propre fils ; 2- cette situation finalement imposée par ses parents mais aussi mon mari de part sa "faiblesse" n'est (à mon sens et avec le recul) pas dans l'intérêt de notre famille. J'ai même peur qu'à terme cela puisse perturber l'équilibre de notre fille (sans compter que l'on aimerait un 2ème enfant... :- ///) en la faisant évoluer dans un environnement en constante tension/crise. Alors charge à lui me direz-vous de gérer ses parents mais il ne sait pas ou ne veut pas. Car culpabilité, chantage affectif et victimisation sont les armes utilisées et ce, sans pitié par sa mère. Alors puis-je légalement revenir en arrière et m'opposer à ce qu'il emmène notre fille ? Après tout, ils ont décidé de ne plus me voir. Charge à eux d'assumer leur décision et donc de se déplacer. Ils se prennent un hôtel, un airbnb ou peuvent même dormir sous un pont (allez un peu d'humour!) et mon mari passera les journées avec eux et notre fille. Ce qui m'éviterait de m'en séparer 24h, résoudrait notre problématique de comment faire si on avait un 2ème enfant, de limiter qui sait son emprise et lui faire face une bonne fois pour toute, de préserver peut-être plus notre famille et l'environnement de notre fille, etc.

Je sais que les grands-parents ont des droits et peuvent tout à fait saisir un avocat mais j'ai cru comprendre que cela pouvait aboutir s'il n'y a aucun contact avec leur petit-enfant. Ce qui n'est pas notre cas. Mais je me méfie d'elle car j'ai le sentiment qu'elle serait capable d'anéantir son propre fils pour voir/avoir notre fille. Comme si elle était obsédée au-delà d'une envie "normale et légitime" d'être grand-mère. J'en viens d'ailleurs à me demander si elle n'a pas un problème psychologique. Elle me fait véritablement l'effet de vouloir m'enlever ma fille et garder son fils rien qu'à elle. Mes parents sont quant à eux convaincus qu'elle cherche au fond à nous séparer pour réinstaurer son emprise. Je me demandais également si je pouvais déposer une plainte contre elle pour harcèlement par exemple ou autre ?

Voilà j'espère être claire car même pour moi, c'est un peu confus tout ça. Encore merci pour votre aide.

Par **citoyenalpha**, le **28/12/2017** à **17:53**

vous avez fixé comme règle 1 week end tous les 2 mois (et c déjà PAS MAL)
peu importe ce que peut dire votre conjoint ou vos beaux parents refusé toute extension sans votre présence.

Concernant ce que font votre mari et vos beaux parents c votre mari qui est responsable. Il ne sert à rien de lui dire de ne pas faire ceci ou cela... Il est tout aussi responsable que vous. Il peut prendre des décisions aussi. Faut arrêter de prendre des prétextes pour reprocher la situation à votre mari.

Si vous veniez à vous séparer il aurait encore plus de droit et n'aurait rien à vous demander. Donc laissez le gérer quand il part avec sa fille chez vos beaux parents. Il n'est pas débile je pense.

Même si vous n'aimez pas cette situation il vous faut apprendre à faire avec et prendre du recul. Prenez du recul. Apprenez à dire juste : "non, tu connais les règles. J suis déjà bien compréhensive en acceptant que t'y ailles 1 week end tous les 2 mois. Demande à d'autres couples si c NORMAL."

Le ressentiment ne sert à rien comme la crainte. Vous êtes la mère et vous aurez toujours beaucoup beaucoup plus de droit que votre belle mère. Nul besoin de s'inquiéter. L'important est de préserver votre vie de couple et de famille. Il faut donc apprendre à relativiser et vous concentrez sur ces dernières.

Restant à votre disposition

Par **Grenouillem**, le **04/01/2018** à **08:34**

Bonjour citoyenalpha,

Je dois vous accorder que vous avez encore raison. Cela semble tellement facile à vous lire!
Mais si difficile à mettre en place et à appliquer en pratique.

Mon conjoint n'est certes pas idiot mais influencé et influençable au plus haut point! Il perd justement de vue que la priorité est de préserver son couple et sa famille. Hors influence, tout va bien et il reste "lucide" si je puis dire. Mais dès qu'elle se plaint et repart dans son manège, hop c'est la crise. Donc pas facile....

Je reviens simplement sur trois de mes interrogations :

- 1- Pourrais-je m'opposer à ce qu'il l'emmène ? Ou à ne l'autoriser à l'y emmener que 2/3x par an par exemple ? Charge à ses parents de se déplacer.
- 2- Suis-je bien dans le vrai concernant le droit des grands-parents : qu'ils peuvent entamer un recours uniquement s'ils n'avaient aucun contact avec leur petit-enfant ?
- 3- Pourrais-je déposer une plainte ou autre contre elle ? Un peu dans l'idée de me prémunir si les choses "tournaient mal" ?

Merci encore pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **04/01/2018** à **09:58**

Bonjour, le droit des petits enfants à voir leurs grand parents n'est pas aussi rigide que une fois tous les deux mois. Vous pouvez vous contenter d'inviter votre belle mère, deux à trois fois par an. Le mieux est de le faire par courrier pour avoir une preuve de votre bonne volonté. Avez vous envisagé aussi de partir en week end chez vos parents avec votre fille en laissant seul votre mari car vous avez autant de droit que lui de partir avec votre fille, cordialement

Par **Grenouillem**, le **04/01/2018** à **17:37**

Bonjour cocotte1003,

Merci pour votre message.

En fait, c'est par habitude qu'un séjour tous les deux mois s'est instauré. Avant de me rencontrer, mon conjoint y allait à la demande de sa mère qui passé 1mois s'impatientait et se plaignait de se sentir seule (ses parents sont à 500kms). Il y allait donc globalement tous les 1mois1/2 / 2mois à raison de 3/4jours.

En revanche, à partir de notre rencontre et compte-tenu du fait que, depuis mon 1er séjour là-bas, sa mère n'a cessé de m' "importuner", j'ai estimé que d'y passer 3jours tous les 2mois était déjà largement suffisant!!.... Charge à moi de ne pas y être allé aussi souvent me direz-vous mais je voulais faire plaisir à mon conjoint qui a mis très longtemps à comprendre que sa mère me faisait royalement ch***.

Depuis la naissance de notre fille, elle a évidemment espéré qu'on y aille plus souvent et plus longtemps. Elle a dû oublier que l'on était de jeunes actifs avec déjà notre propre couple/famille à construire et notre quotidien à gérer. Bref.

Je n'ai plus aucun contact avec ses parents suite à leur décision de ne plus me voir. Donc des échanges postaux = mauvaise idée et cela ne plairait pas du tout à mon conjoint.

Sinon aucun problème avec mes parents. Mon conjoint et eux s'entendent très bien + ils habitent à proximité donc nul besoin d'y partir avec notre fille. Quand bien même, mon ami ne s'est jamais opposé à ce que j'y aille seule avec petite.

Ma problématique est que les parents de mon ami sont en sur-demande, enfin sa mère, et qu'elle influence via culpabilisation/victimisation son fils ce qui nous met en conflit. Lui aimerait savoir ses parents heureux et être capable de répondre à leur envie de passer le temps souhaité avec notre fille. Sauf que compte-tenu de leur décision, en gros je suis obligée d'accepter qu'il parte seul avec elle. Ce que j'aimerais donc savoir c'est ce que je peux ou non accepter si je voulais après ces 6 derniers mois "test" m'opposer à ce qu'il l'y emmène. Comme je le disais, après tout charge à ses parents d'assumer leur décision et de se déplacer.

Ce qui me ramène à mes 3 interrogations